

TABLEAU RÉCAPITULATIF DU DÉPOUILLEMENT
(ANNEXE 1 À LA FORMULE E24)

ELECTION DU PARLEMENT WALLON DU 9 JUIN 2024

CIRCONSCRIPTION DE DINANT-PHILIPPEVILLE

Canton de Bureau de dépouillement B N°

BULLETINS TROUVÉS DANS LES URNES	Bureau n° = bulletins Bureau n° = bulletins Bureau n° = bulletins Bureau n° = bulletins
TOTAL :	(moins) - (égal) =

TOTAL des bulletins	BLANCS ou NULS	TOTAL des bulletins
		=

↑ CES DEUX TOTALS DOIVENT ÊTRE ÉGAL

BULLETINS DÉPOUILLÉS	2 MR	4 PS	6 LES ENGAGÉS	8 PTB	13 DéFI	14 ECOLO
Bulletins marqués en case de tête	CATÉGORIE 1					
Bulletins marqués exclusivement en faveur d'un ou plusieurs candidats titulaires (1)	CATÉGORIE 2					
Bulletins marqués en faveur d'un ou plusieurs candidats titulaires et suppléants (1)	CATÉGORIE 3					
Bulletins marqués exclusivement en faveur d'un ou plusieurs candidats suppléants (1)	CATÉGORIE 4					
NOMBRE DE BULLETINS (CHIFFRE ELECTORAL) + + + + + +

TOTAL GÉNÉRAL
des chiffres électoraux de chaque liste

TITULAIRES	1. Fournaux Richard	1. Fontaine Eddy	1. Bastin Christophe	1. Thirifays Axelle	1. Custinne Bertrand	1. Dewart Christina
	2. Warzée-Caverenne Valérie	2. Poulin Christine	2. Castaigne Camille	2. Parmentier Sinan	2. Martens Aline	2. Fanuel Martin
	3. Massinon Vincent	3. Bultot Simon	3. Allard Arnaud	3. Kuleczko Chloé	3. Dubois Christophe	3. Mostenne Louise
	4. Brogniez Laetitia	4. Malosto Emilie	4. Bonniver Hélène	4. Vatrin Bruno	4. Baire Marie-France	4. le Maire Jean
SUPPLÉANTS	1. Chintinne Grégory	1. Goedert Séverine	1. Collinet Antonin	1. Bouillon Eline	1. Mathieu Marc	1. Bouchat François
	2. Lebrun Hélène	2. Weynant Stéphane	2. Bador Christine	2. Denis Bruno	2. Schenkel-Lejuste Liliane	2. Claes Delphine
	3. Preyat Nicolas	3. Francou Murielle	3. Noiret Claudy	3. Linthout Aurore	3. Camus Fabrice	3. Dujardin Vincent
	4. Detrixhe Jehanne	4. De Martin Jérémy	4. Daffe Laurence	4. Lefèvre Jonathan	4. Matagne Muriel	4. Dechaux Carine

IMPRIMERIE WALLONNE DES COMMUNES - LIÈGE

Le bureau constate que le total général des chiffres électoraux de chaque liste donne un nombre égal à celui des bulletins valables (bulletins trouvés dans les urnes, moins bulletins blancs et nuls).

Fait à

Le Secrétaire,

Le Président,

Les assesseurs,

Les témoins,

le

(1) Si un électeur a émis pour une même liste à la fois :

- un vote en case de tête
- un vote à côté du nom d'un ou plusieurs candidat(s) titulaires et/ou suppléants

Ce bulletin est valable mais le vote en case de tête sera considéré comme inexistant.